



FEV 5 2020  
FEB 5 2020

Madame Christine Holke  
Greffière du comité  
Comité spécial sur les relations sino-canadiennes  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Chambre des communes  
Ottawa ON K1A 0A6

Madame la Greffière,

Lors de ma comparution devant le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes le 30 janvier 2020, je me suis engagée à fournir plus de renseignements sur l'approche globale adoptée par le gouvernement du Canada dans le cadre de sa relation avec la République populaire de Chine.

Je me suis également engagée à fournir des renseignements précis sur l'évaluation menée par le gouvernement du Canada sur la situation des droits de la personne au Xinjiang, ainsi que sur les voyages ministériels en Chine depuis 2015.

Les documents ci-joints (annexes 1 à 6) fournissent plus de renseignements sur l'approche adoptée par le gouvernement du Canada à l'égard de sa relation avec la Chine depuis 2016, de même que des détails précis sur les droits de la personne et les visites ministérielles.

Comme le ministre des Affaires étrangères l'a indiqué dans sa lettre du 20 janvier 2020, le contexte général de notre relation bilatérale avec la Chine a changé. Pendant la période de transition en 2019, Affaires mondiales Canada a établi un diagnostic concis pour le nouveau ministre des Affaires étrangères en vue de jeter les bases nécessaires à la prestation de conseils stratégiques sur la façon d'aborder nos relations avec la Chine dans ce nouveau contexte (annexe 7), et le ministre Champagne a demandé la création d'un nouveau cadre pour les relations entre nos deux pays.

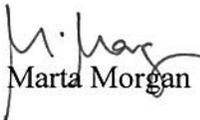
Veillez noter que certains éléments du document de diagnostic de l'annexe 7 ont été supprimés, car on peut raisonnablement s'attendre à ce que la divulgation publique de ces renseignements protégés serait préjudiciable aux relations internationales du Canada, notamment aux efforts continus visant à fournir une aide consulaire aux Canadiens en Chine. Étant donné la nature personnelle de l'aide consulaire, les renseignements personnels ont également été protégés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

.../2



Le comité entreprend un travail important à un moment crucial. Une compréhension commune de la direction que prend la Chine et de son influence sur l'intérêt national du Canada nous aidera à renforcer notre politique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Greffière, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Marta Morgan

Pièces jointes



## **ANNEXE 1 : Approche du Canada relative à la Chine**

En 2016, le gouvernement du Canada a adopté une stratégie de mobilisation globale auprès de la Chine qui était axée sur les objectifs suivants : approfondir les liens commerciaux, renforcer les relations interpersonnelles, atténuer les risques pour la sécurité, encourager la Chine à être un intervenant responsable de l'ordre international fondé sur des règles, et s'occuper des questions liées aux valeurs. Cette stratégie visait à favoriser une relation plus productive, plus constructive et plus harmonieuse, notamment par un engagement de haut niveau et une sensibilisation nationale. Dans le cadre de visites bilatérales au niveau des dirigeants en septembre 2016, le Canada et la Chine se sont engagés à prendre des mesures à l'égard de leurs priorités communes (voir les déclarations conjointes à l'annexe 2) et ont établi un dialogue annuel des dirigeants afin de diriger une nouvelle structure de mécanismes de consultation de haut niveau (voir l'annexe 3). Les dialogues officiels et les visites de haut niveau ont permis de faire progresser des initiatives bilatérales clés, et ont permis au Canada de transmettre des messages clés aux dirigeants chinois et de défendre les priorités de chacun des volets directement auprès de ceux-ci (voir l'annexe 4). La stratégie comprenait également un plan pour une meilleure coordination au sein du gouvernement par la création du Comité des sous-ministres sur la Chine.

Dans ce contexte, le Canada a pris un certain nombre de mesures pour mettre en place des outils permettant de renforcer ses liens commerciaux avec la Chine. En 2016, les deux pays ont lancé des discussions exploratoires afin de déterminer s'il était possible de négocier un accord de libre-échange qui offrirait un accès important au marché. Bien que la portée d'un éventuel accord de libre-échange n'ait pas fait l'objet d'un accord de volonté avec la Chine, le Canada a réalisé des progrès dans d'autres domaines. Le budget de 2018 prévoyait 75 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la mobilisation du Canada en Chine et en Asie. En novembre 2018, plusieurs ministres fédéraux et premiers ministres provinciaux ont participé à une mission réussie de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique en Chine et ont pris part à la première Exposition internationale chinoise sur les importations, qui s'est tenue à Shanghai. Toujours en 2018, les ministres de la Diversification du commerce international et des Finances du Canada ont coprésidé la première réunion officielle du dialogue stratégique économique et financier à Beijing, laquelle constitue un mécanisme de haut niveau pour se pencher sur les affaires économiques mondiales et l'expansion des relations commerciales bilatérales avec la Chine. Au cours de cette période, le Canada a également élargi le Service des délégués commerciaux en Chine afin de fournir un soutien et des conseils supplémentaires aux entreprises canadiennes.

Entre 2016 et 2018, pour renforcer les relations interpersonnelles, le Canada a mis en place un programme de stages pour donner aux jeunes Canadiens une expérience professionnelle dans les missions du Canada en Chine, en plus d'améliorer le programme Canada Liaisons Internationales Chine pour soutenir les étudiants canadiens qui étudient dans les universités chinoises. Le Canada a également ouvert sept nouveaux centres de réception des demandes de visa en Chine. Sport Canada et l'Administration générale des sports de Chine ont signé un protocole d'entente sur la coopération dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2017. La première mission commerciale des industries créatives canadiennes en Chine a eu lieu en 2018, tout comme la première réunion du Comité

mixte Canada-Chine sur la culture au niveau ministériel. Conformément à la déclaration conjointe des dirigeants en 2016, 2018 a été nommée l'Année du tourisme Canada-Chine.

Le Canada a renforcé ses efforts bilatéraux avec la Chine sur le plan multilatéral dans le cadre de nombreux enjeux d'importance. Par exemple, il a combiné ses efforts à l'échelle multilatérale et bilatérale afin de traiter d'une vaste gamme d'enjeux en matière de sécurité. Sur le plan bilatéral, le Canada et la Chine ont établi en 2016 le dialogue sur la sécurité nationale et le respect de la primauté du droit pour discuter d'un large éventail de questions, notamment de la lutte antiterroriste, du cyberterrorisme, des questions d'application des lois, des questions consulaires et de la primauté du droit. Sur le plan multilatéral, le Canada a tiré parti de son appartenance à des organisations multilatérales, comme le G7 et l'OTAN, pour élaborer des positions communes sur l'influence de la Chine et l'évolution de la dynamique de la sécurité.

De plus, le Canada s'efforce constamment d'exprimer ses préoccupations en matière de droits de la personne, tant au niveau bilatéral que multilatéral, notamment ces derniers mois sur la situation au Xinjiang (voir l'annexe 5). Il a également augmenté son financement du Fonds canadien d'initiatives locales pour soutenir des projets de la société civile et de primauté du droit en Chine. Le réseau de missions du Canada en Chine est actif sur les médias sociaux chinois pour promouvoir le Canada et nos valeurs.

Le point de vue des Canadiens et les relations du Canada avec la Chine ont changé le 10 décembre 2018, à la suite de la détention arbitraire de Michael Kovrig et Michael Spavor par le gouvernement de la Chine. Les efforts du Canada ont été dirigés vers la priorité absolue de demander leur libération, ainsi que la clémence pour Robert Schellenberg, qui a été arbitrairement condamné le 14 janvier 2019. Cela signifie qu'il faut faire part à la Chine des préoccupations du Canada à toutes les occasions possibles (y compris lors des discussions des dirigeants et des ministres et des démarches diplomatiques) et procéder à une vaste mobilisation de la communauté internationale. Reconnaissant que ces pratiques coercitives peuvent affecter n'importe lequel de leurs citoyens, de nombreux pays et organisations ont ajouté leur voix pour condamner et appeler à la libération ou à la clémence (voir l'annexe 6).

L'approche a également consisté à réitérer l'engagement du Canada à faire respecter la primauté du droit. Le Canada a engagé un dialogue permanent avec les responsables chinois sur le cadre juridique de l'extradition au Canada et sur nos obligations en vertu du droit national et international. Cela comprend des séances d'information sur le processus d'extradition du Canada à l'intention des fonctionnaires chinois au Canada et à Beijing. En outre, le Canada a poursuivi des discussions techniques pour résoudre les mesures contre les exportations canadiennes, en recourant avec succès à l'accès pour la viande canadienne et en contestant simultanément l'interdiction de la Chine sur les graines de canola à l'Organisation mondiale du commerce.

Conscient de l'importance de maintenir les canaux de communication et de coopération ouverts, le Canada est demeuré ouvert aux visites et aux rencontres avec ses interlocuteurs chinois. Notre réseau de missions en Chine continue de fournir des services et des conseils précieux aux voyageurs, aux entreprises et aux organisations canadiennes qui ont un intérêt dans cette relation. De même, le Canada

a été cohérent dans sa défense des droits de la personne et d'autres préoccupations, tout en évitant une escalade des tensions.

L'approche du Canada dans ses relations avec la République populaire de Chine est constamment calibrée, et la priorité absolue est de mettre fin aux détentions arbitraires de Michael Kovrig et Michael Spavor et d'obtenir la clémence pour Robert Schellenberg. Dans ce contexte, le gouvernement du Canada continue à s'engager auprès du peuple et du gouvernement chinois, et le ministre des Affaires étrangères a indiqué la nécessité d'explorer un nouveau cadre pour les relations sino-canadiennes.



## **Annexe 2**

### **Communiqué conjoint du Canada et de la République populaire de Chine**

1 septembre 2016  
Beijing (Chine)

À l'invitation du premier ministre de la République populaire de Chine, M. Li Keqiang, le premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau, effectue sa première visite officielle en Chine du 30 août au 6 septembre 2016. Il en profitera pour visiter Beijing, Shanghai, Hangzhou et Hong Kong, en plus de participer au Sommet des dirigeants du G20.

À Beijing, il a rencontré le président chinois, M. Xi Jinping, ainsi que le président du Comité permanent du Congrès national du peuple, M. Zhang Dejiang. Il s'est aussi entretenu avec le premier ministre Li Keqiang. Évoquant les progrès remarquables réalisés depuis l'établissement des liens diplomatiques entre le Canada et la Chine, en 1970, les dirigeants ont réaffirmé leur détermination à promouvoir des relations solides et stratégiques entre les deux pays.

Les deux parties ont eu un échange de vues approfondi, sincère et constructif sur leurs relations bilatérales et sur des questions régionales, internationales et mondiales d'intérêt commun. Les dirigeants ont discuté des moyens de faire progresser ces relations, y compris par le renforcement des dialogues de haut niveau et le développement des échanges à tous les niveaux. Elles ont convenu d'agir en conformité avec les principes du respect mutuel, de l'égalité et du bénéfice commun, et d'approfondir la compréhension et la confiance mutuelles. Elles souhaitent aussi accroître la coopération et les échanges à des fins pratiques. De même, elles conviennent d'aplanir leurs divergences et de régler des questions sensibles de manière constructive, y compris en ce qui concerne certains aspects de la primauté du droit. Les deux parties ont aussi convenu de déployer des efforts conjoints pour que leur partenariat stratégique entre dans une nouvelle ère.

Elles se sont entendues sur l'importance de renforcer la croissance économique par la promotion de leurs relations économiques. Dans cette optique, et pour leur bénéfice mutuel, elles ont tous les deux convenu d'approfondir leurs relations commerciales et en matière d'investissement dans les domaines de l'énergie, des technologies propres, de l'agriculture, de l'infrastructure, des transports, des services financiers ainsi que de l'innovation, des sciences et de la technologie.

Reconnaissant l'importance des liens entre les personnes, les deux parties ont convenu d'accroître les échanges dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du tourisme et des sports, de manière à favoriser la création de liens entre les deux peuples.

De même, elles se sont engagées à approfondir leur coopération judiciaire et en matière d'application de la loi ainsi qu'à poursuivre leur coopération interarmées. Elles

souhaitent également poursuivre le dialogue et les discussions sur les droits de la personne conformément aux principes de l'égalité et du respect mutuel.

Les deux parties ont eu un échange de vues approfondi sur le prochain Sommet du G20, à Hangzhou, et ils ont examiné comment il est possible de promouvoir une croissance économique stable, durable, équilibrée et inclusive, de favoriser l'innovation, de créer des emplois, de renforcer la résilience du système financier mondial et de mettre en place une économie mondiale ouverte. Elles ont convenu de collaborer pour faire du Sommet une rencontre fructueuse et un événement marquant, et elles entendent poursuivre leur coordination et leur coopération étroites dans le cadre du G20 pour donner suite aux engagements pris à Hangzhou.

S'agissant des enjeux régionaux et mondiaux, les deux parties ont convenu de renforcer leur coordination en faveur du bien public mondial, y compris leur coopération en ce qui concerne la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, les efforts de maintien de la paix des Nations Unies et la croissance inclusive. Elles s'engagent en outre à collaborer pour promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité dans l'ensemble de la région de l'Asie-Pacifique au moyen des mécanismes bilatéraux et multilatéraux.

Les deux parties ont annoncé une série de nouvelles mesures importantes et ont signé des ententes connexes. Ces mesures comprennent :

1. La poursuite d'un dialogue et d'échanges étroits entre les dirigeants des deux pays, et la création d'un dialogue annuel entre les premiers ministres du Canada et de la Chine;
2. L'accueil favorable par la Chine de la décision du Canada de présenter une demande d'adhésion à la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures;
3. Le lancement du Dialogue de haut niveau Canada-Chine sur la sécurité nationale et la primauté du droit;
4. Le renforcement des efforts de lutte contre les changements climatiques par la mise en œuvre intégrale et effective de l'Accord de Paris, d'une importance historique, et par la collaboration avec des partenaires internationaux pour renforcer les efforts déployés dans le monde face aux changements climatiques;
5. L'annonce des efforts déployés par les autorités chargées de la mise en quarantaine des deux pays, lesquelles mènent activement des consultations et des recherches sur des mesures scientifiques liées au commerce du canola entre le Canada et la Chine, en vue de trouver une solution appropriée dans les meilleurs délais. Pendant cette période de transition le commerce du canola entre le Canada et la Chine peut se poursuivre sous les conditions de quarantaine existantes (août 2016);
6. L'annonce de la décision de faire de l'année 2018 l'Année du tourisme Canada-Chine et l'intention d'intensifier la coopération pour accroître le nombre de touristes se rendant dans chaque pays;

7. La décision de la Chine d'autoriser le Canada à ouvrir sept nouveaux centres de réception des demandes de visa en Chine;
8. La mise sur pied d'un groupe de travail au titre de la Déclaration conjointe sur la coopération entre le Canada et la Chine dans le domaine des technologies propres;
9. La signature de la Déclaration de coopération entre l'Agence Parcs Canada et la Commission nationale du Développement et de la Réforme de la République populaire de Chine en ce qui concerne l'établissement, la conservation et la gestion de réseaux de parcs nationaux;
10. L'annonce de l'engagement du Canada à l'égard de la phase VI du Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement;
11. L'élargissement de la coopération judiciaire, en encourageant les institutions à conjuguer leurs efforts afin de former des juges, et la poursuite des échanges de praticiens et d'universitaires dans le domaine du droit;
12. La promotion d'une coopération accrue dans les domaines du travail et de l'emploi, y compris la mise en œuvre du Cadre de coopération Canada-Chine dans les domaines des relations industrielles et des normes de travail et du Projet Canada-Chine de renforcement des capacités en matière de médiation et d'arbitrage dans les conflits de travail;
13. La signature d'un traité bilatéral de coproduction cinématographique entre les gouvernements canadien et chinois;
14. La signature du Programme de coopération pour les années 2017 à 2019, en vertu de l'Accord sur la culture entre les gouvernements canadien et chinois;
15. Une collaboration accrue en faveur de l'égalité des sexes et de l'amélioration de la situation socio-économique des femmes et des enfants à l'échelle mondiale;
16. La décision, d'un commun accord, d'examiner de nouvelles façons de renforcer la coopération bilatérale à l'appui des opérations de paix des Nations Unies, y compris le dialogue et la coopération dans les domaines de l'aide humanitaire, des secours à la suite de catastrophes et de l'instruction militaire;
17. La collaboration dans le cadre d'initiatives de développement international, y compris le soutien au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Source : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/notes-dinformation/2016/09/01/communique-conjoint-du-canada-et-de-la-republique-populaire>

## Déclaration conjointe entre le Canada et la République populaire de Chine

23 septembre 2016  
Ottawa (Ontario)



À l'invitation du très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada, Son Excellence Li Keqiang, premier ministre de la République populaire de Chine, effectue une visite officielle au Canada du 21 au 24 septembre 2016, dans le but de renforcer encore plus l'assise solide et stable sur laquelle reposent les relations entre le Canada et la Chine. Durant son séjour à Ottawa, le premier ministre Li a rencontré Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, a eu des entretiens avec le premier ministre Trudeau, inaugurant le dialogue annuel entre les premiers ministres de la Chine et du Canada, et s'est entretenu avec l'honorable George Furey, président du Sénat, et avec l'honorable Geoff Regan, président de la Chambre des communes. Le premier ministre Justin Trudeau et le premier ministre Li Keqiang ont assisté également au sixième forum de coopération économique et commerciale Canada-Chine à Montréal.

Les représentants des deux pays ont parlé en termes élogieux de la récente visite officielle du premier ministre Justin Trudeau en Chine et ont convenu de prendre d'autres mesures afin d'ouvrir un nouveau chapitre dans le partenariat stratégique entre le Canada et la Chine. Les deux parties estiment que ces visites successives des deux dirigeants démontrent l'engagement renouvelé des deux pays à accroître leurs relations. Évoquant leurs entretiens à Beijing, les premiers ministres Trudeau et Li ont souligné l'évolution marquée des relations entre les deux pays au cours des 46 dernières années, soit depuis l'établissement de relations diplomatiques, et ils ont convenu de renforcer le dialogue entre le Canada et la Chine afin de favoriser un accroissement des retombées économiques et sociales pour les deux pays ainsi que

de promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité dans la région de l'Asie-Pacifique et à l'échelle de la planète.

Les deux parties ont convenu que les dirigeants des deux pays doivent maintenir des rapports étroits au moyen de visites bilatérales, de rencontres lors d'événements multilatéraux, de conversations téléphoniques et de l'échange de correspondance, de manière à assurer une meilleure communication sur des enjeux importants et d'intérêt mutuel. Tous conviennent de tirer pleinement parti des dialogues de haut niveau et des mécanismes consultatifs déjà en place, et soulignent l'importance de tenir des discussions régulières franches et respectueuses sur les possibilités qui se présentent et les défis qui se posent, dans le cadre de relations bilatérales solides et étendues. Un dialogue fréquent permet non seulement de mettre de l'avant de nouvelles possibilités de croissance et d'assurer une plus grande coopération, mais également d'ouvrir de nouvelles perspectives pour favoriser une compréhension commune sur des questions telles que les droits de la personne et la primauté du droit.

Les deux parties ont aussi convenu de prendre des mesures vigoureuses pour accroître les échanges commerciaux, en créant un environnement d'affaires à la fois équitable, transparent et accueillant. Elles ont en outre convenu de promouvoir une coopération pratique dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de la fabrication, des services financiers et des infrastructures. Les deux pays ont insisté sur l'importance des investissements bilatéraux comme vecteurs de croissance et de création d'emploi, et ils ont pris l'engagement d'encourager la collaboration au chapitre de l'innovation, des sciences et de la technologie, dans leur intérêt mutuel.

Les deux pays ont convenu de resserrer les échanges et la coopération en matière d'affaires judiciaires et d'application de la loi, et d'étudier des options pour intensifier leur collaboration en matière de lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité et de cybersécurité. Ils entendent aussi renforcer leurs interactions militaires et chercher des façons de mener davantage d'exercices et d'activités de formation conjoints.

Conscients de l'importance de tisser des liens entre leurs citoyens respectifs, le Canada et la Chine ont convenu d'assurer l'établissement de liens plus larges entre les citoyens des deux pays et de renforcer la coopération en matière de culture, d'éducation et de tourisme. En prévision du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, les deux pays vont célébrer leur histoire commune, encourager des échanges plus nourris entre les deux peuples et élargir la coopération dans les domaines de la culture et des sports. Les deux pays se sont engagés à accroître le nombre de visites mutuelles et à promouvoir les échanges bilatéraux d'étudiants. Pour cela, ils entendent simplifier davantage le processus de traitement des demandes de visa.

Conformément à l'engagement qu'ils ont pris au Sommet des dirigeants du G20 à Hangzhou, les deux pays sont déterminés à promouvoir une économie mondiale novatrice, revigorée, interconnectée et inclusive. Ils ont aussi réaffirmé leur volonté d'inaugurer une nouvelle ère de croissance et de développement durable à l'échelle mondiale.

Le Canada et la Chine ont affirmé qu'il est dans leur intérêt commun d'élargir leur collaboration et parvenir à une plus grande coopération concernant les questions de sécurité régionales et mondiales. Les deux pays ont décidé de renforcer les communications et la coopération au sein d'institutions multilatérales comme les Nations Unies, la Coopération économique Asie-Pacifique et le Forum régional de l'ANASE. Ils ont réitéré leur engagement à lutter contre les

changements climatiques, à appuyer les initiatives de maintien de la paix des Nations Unies et à trouver de nouveaux moyens afin de coopérer dans des dossiers comme le développement international, la santé mondiale et l'amélioration de la situation socio-économique des femmes et des enfants. La Chine accueille favorablement la demande d'adhésion du Canada à la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures et sera heureuse de coopérer étroitement avec le Canada au sein de l'institution.

Lors de la visite, les deux pays ont annoncé une série d'initiatives importantes pour lesquelles ils ont signé des ententes. En voici la liste :

1. Aux fins d'étayer ce nouveau chapitre du partenariat stratégique global qui les unit, les deux pays se sont félicités de la rencontre inaugurale dans le cadre du dialogue annuel entre les premiers ministres du Canada et de la Chine.
2. Reconnaissant l'engagement des dirigeants d'entamer prochainement le dialogue stratégique économique et financier Canada-Chine, au niveau du vice-premier ministre.
3. Ils ont annoncé un objectif de doubler les échanges commerciaux bilatéraux d'ici 2025 par rapport à 2015.
4. Considérant la nature interconnectée des deux économies et le potentiel encore inexploité que recèlent les liens économiques et commerciaux entre le Canada et la Chine, les deux pays ont convenu d'amorcer des discussions exploratoires en vue de la conclusion éventuelle d'un accord de libre-échange Canada-Chine.
5. Signature de la Déclaration commune du gouvernement du Canada et du gouvernement de la Chine en sur le développement de la coopération dans les marchés tiers, dans le but d'encourager et d'aider les entreprises des deux pays à poursuivre les possibilités de développement économique dans de tels marchés.
6. Signature du Protocole d'entente entre le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, Statistique Canada et le ministère du Commerce de la Chine, concernant l'établissement d'un groupe de travail mixte sur le rapprochement des statistiques sur le commerce.
7. Conscients de l'importance de compter sur des marchés de capitaux efficaces et sur un système financier stable pour soutenir la croissance de l'économie, les parties se sont prononcées en faveur de la coopération, lorsque celle-ci est nécessaire, en vue d'établir des modalités d'échange direct entre le renminbi et le dollar canadien dans le système de gestion des opérations sur devises de la Chine à Shanghai, ainsi que de permettre aux institutions financières canadiennes pertinentes d'émettre des obligations renminbi sur le marché interbancaire chinois.
8. Les deux pays ont annoncé l'objectif de doubler le nombre de visites dans les deux sens d'ici 2025, par rapport aux statistiques de 2015.
9. Signature du Protocole d'entente entre le ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada et l'Administration nationale du tourisme de la Chine concernant le secteur du tourisme.
10. Signature du Plan d'action entre le ministère de l'Agriculture et l'Agroalimentaire Canada et le ministère de l'Agriculture de la Chine (2016-2020) pour la coopération agricole.

11. Signature du Protocole d'entente sur la coopération entre l'Administration publique des grains de la Chine et la Commission canadienne des grains.
12. Un Protocole d'entente signé pour le commerce du canola entre le Canada et la Chine.
13. Reconnaissant l'importance réciproque de l'agriculture et des mesures nécessaires pour assurer la santé végétale et animale ainsi que la salubrité des aliments, les deux pays ont convenu d'élargir l'accès au marché du bœuf canadien non désossé et de faire progresser diverses initiatives clés favorisant le commerce du bœuf et du porc canadiens, du matériel génétique bovin, des poires chinoises et des produits céréaliers.
14. Signature du Protocole d'entente entre le ministère de la Santé du Canada et l'Administration générale de surveillance de la qualité, d'inspection et de quarantaine de la Chine sur la coopération dans le domaine de la sécurité des produits de consommation.
15. Signature de l'Arrangement bilatéral technique de services aériens entre le ministère des Transports du Canada et l'Administration de l'aviation civile de la Chine.
16. Les deux pays ont convenu de renforcer les relations bilatérales en matière de transport aérien par suite des négociations récentes, lesquelles ont permis d'élargir l'Accord Canada-Chine sur le transport aérien. Ils ont par ailleurs convenu de se rencontrer de nouveau en 2017 pour discuter de la possibilité d'élargir davantage les droits de transport aérien.
17. En prévision des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2022, qui se tiendront à Beijing, et afin de renforcer les échanges culturels et les liens entre les populations, les deux pays ont convenu d'accroître la coopération dans le domaine des sports d'hiver.
18. Le Canada a réaffirmé son engagement à accroître les efforts de lutte contre les changements climatiques par la mise en œuvre intégrale et effective de l'historique Accord de Paris et à travailler avec des partenaires internationaux pour renforcer les efforts déployés dans le monde face aux changements climatiques, et obtenir des résultats tangibles lors des forums multilatéraux sur cette question qui auront lieu au cours de l'année.
19. Les deux pays ont signé le Protocole d'entente entre le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada et le ministère de l'Éducation de la Chine concernant la coopération dans le secteur de l'éducation, et ont fait bon accueil au renouvellement du Programme d'échanges de chercheurs Canada-Chine.
20. Le Canada s'est réjoui de sa désignation à titre de pays à l'honneur du Salon de l'éducation de Chine 2017, et les deux pays ont élargi l'initiative d'apprentissage en Chine, un partenariat visant à aider les étudiants canadiens à acquérir de l'expérience en Chine dans le cadre de leur programme de diplôme universitaire.
21. Les deux pays ont convenu de lancer le Dialogue Canada-Chine sur l'innovation dans le cadre de l'Accord de coopération scientifique et technologique.
22. Signature de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Chine sur le partage et la restitution des biens confisqués.
23. Signature du Protocole d'entente entre la Gendarmerie royale du Canada et le ministère de la Sécurité publique de la Chine sur la coopération en matière de lutte contre la criminalité.

24. Reconnaissant que le domaine de la santé est un volet important des relations bilatérales, les deux pays se sont engagés à tenir le cinquième dialogue ministériel sur la santé au cours de la prochaine année et à renouveler le Plan d'action sur la coopération pour la période allant de 2017 à 2019.

25. Les deux pays ont convenu de renforcer les échanges et la coopération dans le domaine de l'océanographie afin, de prévenir et de contenir les déversements d'hydrocarbures en milieu marin.

26. Signature de l'Arrangement de coopération entre l'Agence des services frontaliers Canada et l'Administration générale des douanes de la Chine.

27. Les deux pays ont fait bon accueil à l'entrée en vigueur, au début de l'an prochain, de l'Accord de sécurité sociale entre Canada et la Chine.

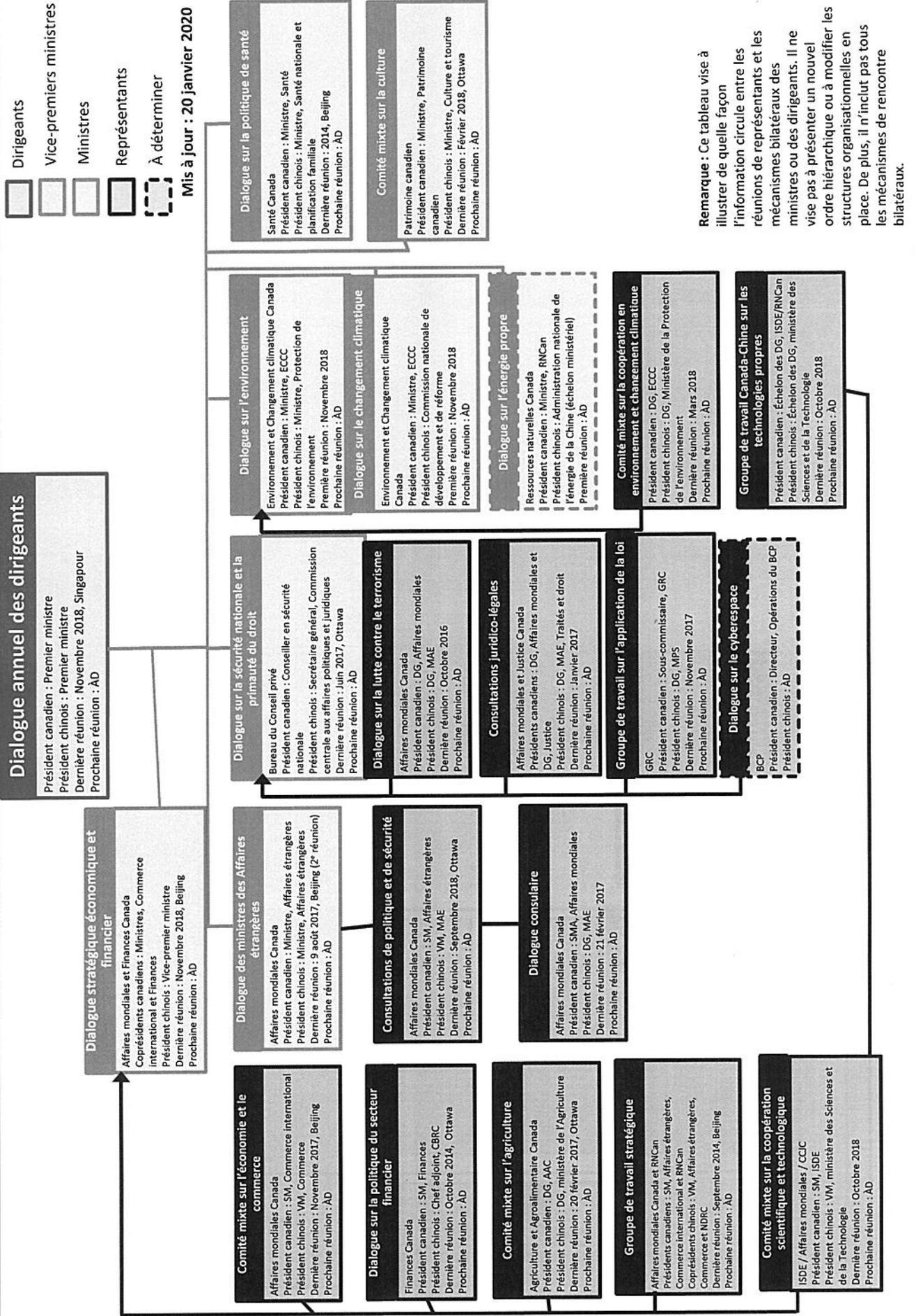
28. Les deux pays ont convenu de poursuivre le dialogue visant à accroître les échanges entre les provinces et les territoires des deux pays.

29. Les deux pays ont convenu de soutenir activement les institutions des deux pays dans leurs efforts pour lancer des dialogues officiels, portant notamment sur l'énergie et la politique étrangère, dans un avenir rapproché.

Source : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/declarations/2016/09/23/declaration-conjointe-entre-canada-et-la-republique-populaire-de>



# Annexe 3 : Mécanismes bilatéraux Canada-Chine





## ANNEXE 4

## Visites en Chine, de 2015 à aujourd'hui

**2015 : Nombre de visites : 0**

- Aucune visite ministérielle fédérale

**2016 : Nombre de visites : 13**

- Ministre des Finances, M. Morneau – 25 au 28 février (Shanghai)
- Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. MacAulay – 3 juin (Xi'an)
- Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, M. Bains – 26 au 29 juin (Beijing, Tianjin)
- Ministre du Commerce international, M<sup>me</sup> Freeland – 7 au 9 juillet (Shanghai)
- Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, M<sup>me</sup> Mihychuk – 10 au 13 juillet (Beijing)
- Ministre des Finances, M. Morneau – 23 et 24 juillet (Chengdu)
- Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, M. McCallum – 6 au 13 août (Beijing, Hong Kong)
- Premier ministre Justin Trudeau; ministre des Affaires étrangères, M. Dion; ministre du Commerce international, M<sup>me</sup> Freeland; et ministre des Finances, M. Morneau – 30 août au 6 septembre (Beijing, Shanghai, Hangzhou, Hong Kong)
- Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. MacAulay – 29 octobre au 9 novembre (Qingdao, Beijing, Shanghai)
- Ministre des Sciences, M<sup>me</sup> Duncan – 3 au 6 novembre (Beijing)
- Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, M<sup>me</sup> McKenna – 5 au 9 décembre (Beijing, Guangzhou)

**2017 : Nombre de visites : 11**

- Ministre du Patrimoine canadien, M<sup>me</sup> Joly – 8 au 15 janvier (Beijing, Shanghai)
- Ministre du Commerce international, M. Champagne – 21 au 27 avril (Shanghai, Chongqing, Zhengzhou, Beijing)
- Ministre des Finances, M. Morneau – 25 au 27 avril (Beijing)
- Ministre des Ressources naturelles – M. Carr, 4 au 10 juin (Beijing Tianjin)
- Ministre de la Petite entreprise et du Tourisme, M<sup>me</sup> Chagger – 8 au 14 juillet (Shanghai, Hangzhou)
- Ministre des Sports et des Personnes handicapées, M<sup>me</sup> Qualtrough – 12 au 15 juillet (Beijing)
- Ministre des Affaires étrangères, M<sup>me</sup> Freeland – 8 au 10 août (Beijing)

- Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. MacAulay – 12 au 21 novembre (Shanghai, Guangzhou, Beijing)
- Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, M. Hussen – 14 au 18 novembre (Beijing, Nanjing, Shanghai -18)
- Premier ministre Justin Trudeau; ministre du Commerce international, M. Champagne; ministre de la Petite entreprise et du Tourisme, M<sup>me</sup> Chagger – 3 au 8 décembre (Beijing, Guangzhou)
- Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, M<sup>me</sup> McKenna – 4 au 11 décembre (Beijing, Nanjing, Shanghai)

**2018 : Nombre de visites : 10**

- Ministre de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Monsef – 15 au 19 janvier (Beijing, Shanghai)
- Ministre des Finances, M. Morneau – 29 mars au 2 avril (Hong Kong, Shanghai)
- Ministre du Patrimoine canadien, M<sup>me</sup> Joly – 9 au 13 avril, (Beijing, Shanghai, Hangzhou)
- Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. MacAulay, 11 au 18 mai (Beijing, Shanghai)
- Ministre de la Petite entreprise et du Tourisme, M<sup>me</sup> Chagger – 22 au 28 juin (Beijing, Shanghai, Hangzhou)
- Ministre de la Petite entreprise et de la Promotion des exportations, M<sup>me</sup> Ng – 18 au 20 septembre (Beijing, Tianjin, Shenzhen, Hong Kong)
- Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, M<sup>me</sup> McKenna – 1<sup>er</sup> au 3 novembre (Beijing)
- Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. MacAulay – 5 au 15 novembre (Shanghai, Qingdao)
- Ministre des Finances, M. Morneau, et ministre de la Diversification du commerce international, M. Carr – 12 novembre (Beijing)
- Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique, M. Brison – 8 au 13 novembre (Qingdao, Beijing, Shanghai)

**2019 : Nombre de visites : 1**

- Ministre de la Petite entreprise et de la Promotion des exportations, M<sup>me</sup> Ng – 1<sup>er</sup> au 3 juillet (Dalian, Beijing)

**2020**

- Aucune visite ministérielle en date du 30 janvier

## ANNEXE 5

Le Canada est profondément préoccupé par les signalements crédibles faisant état de la détention massive d'Ouïghours et d'autres minorités ethniques au Xinjiang, sur la base de leur religion et de leur appartenance ethnique et sous le prétexte de la lutte contre le terrorisme. Au cours de leur détention, les Ouïghours et les autres minorités sont obligés de suivre une éducation patriotique et culturelle, et des rapports font état de tortures ou d'autres mauvais traitements et de séparation des familles. Des membres de la famille de citoyens canadiens ont disparu.

On estime à au moins un million le nombre d'Ouïghours et d'autres minorités détenus au Xinjiang.

### Informations complémentaires

- Dans son rapport d'août 2018, le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale « regrette l'absence de données officielles sur le nombre de personnes placées en détention de longue durée ou qui ont été contraintes de passer des périodes plus ou moins longues dans des « camps de rééducation » politiques pour avoir exprimé, même de manière non menaçante, leur culture ethnoreligieuse musulmane, par exemple en adressant chaque jour un salut. Les estimations du nombre de personnes détenues vont de dizaines de milliers à plus d'un million. ».

**Source :** Rapport du CEDR des Nations Unies : *Observations finales concernant les rapports de la Chine (y compris Hong Kong (Chine) et Macao (Chine)) valant quatorzième à dix-septième rapports périodiques* (le 30 août 2018)

- Dans un article paru en juillet 2019 dans le *Journal of Political Risk*, le chercheur indépendant Adrian Zenz estime que la limite supérieure spéculative se situe à 1,5 million.

**Source :** *Brainwashing, Police Guards and Coercive Internment: Evidence from Chinese Government Documents about the Nature and Extent of Xinjiang's "Vocational Training Internment Camps"* (lavage de cerveau, policiers et internement coercitif : preuves tirées de documents du gouvernement chinois sur la nature et l'étendue des « camps d'internement pour la formation professionnelle » du Xinjiang), *Journal of Political Risk*, vol. 7, n° 7, juillet 2019, Adrian Zenz, chercheur indépendant.

- En outre, pour les Ouïghours et autres musulmans turcs du Xinjiang, en Chine, il existe de sévères restrictions à la circulation et une forte surveillance de la part des autorités chinoises. On signale également des cas de travail forcé, ainsi que de séparation des familles, les enfants vivant dans des « internats » loin de leurs parents.

## Mesures

Le Canada a appelé la Chine à respecter, à protéger et à promouvoir la liberté d'expression, de réunion et d'association, ainsi que la liberté de religion ou de croyance pour tous les citoyens chinois. Nous l'avons fait à de nombreuses occasions, en public et en privé, au sein des forums multilatéraux ainsi que dans le cadre de dialogues bilatéraux.

Au Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH) à Genève, le Canada a fait plusieurs déclarations sur la situation des droits de la personne en Chine, notamment des déclarations portant expressément sur le Xinjiang. En novembre 2018, le Canada a formulé à l'intention de la Chine des recommandations publiques sur les droits de la personne dans le cadre de l'examen périodique universel de la Chine devant le CDH. Le Canada a appelé la Chine à libérer les Ouïghours et autres musulmans qui ont été détenus arbitrairement et sans procédure régulière en raison de leur appartenance ethnique ou de leur religion, et à mettre fin aux poursuites et persécutions fondées sur la religion ou les croyances, notamment pour les musulmans, les chrétiens, les bouddhistes tibétains et les membres du Falun Gong.

Lors de la 41<sup>e</sup> session du CDH, le Canada a cosigné une lettre adressée au président du CDH des Nations Unies, dans laquelle des représentants de plus de 20 pays ont fait part de leurs préoccupations concernant la situation des Ouïghours et d'autres minorités au Xinjiang. Le Canada a également coparrainé des événements parallèles sur les droits de la personne au Xinjiang en marge de la 40<sup>e</sup> session du CDH à Genève et de la 74<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Le Canada a cosigné, avec 22 autres pays, une déclaration commune sur la situation des droits de la personne au Xinjiang lors du dialogue de la Troisième Commission du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale à New York. Les responsables canadiens ont demandé à la Chine d'autoriser, pour les représentants des Nations Unies et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, un accès sans entrave au Xinjiang.

En juillet 2018 et 2019, le Canada a cosigné des déclarations lors de la Conférence ministérielle pour l'avancement de la liberté de religion à Washington. Ces deux déclarations ont permis de soulever des préoccupations quant au fait que de nombreux membres de groupes religieux minoritaires en Chine sont victimes d'une répression et d'une discrimination sévères en raison de leurs croyances, notamment l'ethnie ouïghoure, kazakhe et d'autres musulmans. Lors de la Journée internationale de la liberté de religion, le 27 octobre 2018, j'ai évoqué dans une déclaration publique un durcissement de la répression à l'encontre des Ouïghours et des membres d'autres groupes religieux minoritaires en Chine.

**ANNEXE 6 : ENJEUX BILATÉRAUX ENTRE LE CANADA ET LA CHINE :  
ENGAGEMENT AVEC LES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS**

**Contexte**

Le gouvernement du Canada exprime ouvertement, notamment au moyen de commentaires publics et de déclarations, ses préoccupations concernant les mesures arbitraires prises par la Chine à l'encontre de Canadiens. Nous avons également soulevé ces préoccupations dans le cadre de plus de 1 000 réunions diplomatiques depuis décembre 2018. Le premier ministre, les ministres des Affaires étrangères, l'ambassadeur du Canada en Chine et d'autres diplomates canadiens ailleurs dans le monde ne cessent d'affirmer que les mesures prises par la Chine à l'encontre de citoyens canadiens représentent une violation inacceptable de l'ordre international fondé sur des règles.

De nombreux pays ont exprimé leurs préoccupations et ont fait part de leur soutien au Canada en reprenant nos principaux messages, à savoir que les mesures prises par la Chine sont contraires aux règles et aux normes internationales, que Michael Kovrig et Michael Spavor devraient être immédiatement libérés, et que la clémence devrait être accordée à Robert Schellenberg (ainsi qu'à tous les Canadiens passibles de la peine de mort).

Nos partenaires se sont exprimés parce qu'ils sont conscients qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème canadien. Les pratiques coercitives, en particulier celles qui visent des personnes innocentes à des fins politiques, sapent les normes et les principes qui constituent le fondement des relations internationales. La Chine pourrait utiliser de telles tactiques contre n'importe quel pays, pas seulement contre le Canada, et doit comprendre que cela n'est pas acceptable.

Jusqu'à maintenant, le Canada a reçu le soutien public de nombre d'alliés, notamment des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'UE, de l'Australie, du Danemark, de l'Estonie, de la France, de la Finlande, de l'Allemagne, de la Lettonie, de la Lituanie, des Pays-Bas, de l'Espagne et de la Suède, en plus des ministres des Affaires étrangères du G7 et du secrétaire général de l'OTAN (voir annexe 1).

Comme pour toute initiative diplomatique, de nombreux efforts sont déployés en coulisses. De nombreux gouvernements choisissent de partager des informations ou de prendre des mesures en toute confidentialité, afin de préserver leurs propres relations et intérêts bilatéraux. Le non-respect de cette confidentialité compromettrait gravement nos relations bilatérales avec d'autres partenaires et d'éroder leur confiance à notre égard. Il est impératif que le Canada continue à respecter scrupuleusement la confidentialité des discussions bilatérales.

**LISTE DES EXPRESSIONS PUBLIQUES DE SOUTIEN À L'ÉGARD DES POSITIONS CANADIENNES :  
ENJEUX BILATÉRAUX ENTRE LE CANADA ET LA CHINE**

**A. Déclarations par pays**

**Allemagne**

Déclaration (23 décembre 2018)

<https://www.auswaertiges-amt.de/en/newsroom/news/aa-arrests-canada-china/2173610>

*Déclaration du ministère fédéral des Affaires étrangères au sujet des arrestations au Canada et en Chine*

« Le gouvernement allemand est convaincu que le Canada veillera à ce que Meng Wanzhou, la directrice financière de Huawei, ait une procédure judiciaire équitable, impartiale et transparente. Son interrogatoire et sa libération sous caution font partie d'un processus régulier qui respecte la règle de droit. Le Canada respecte ses obligations internationales en appliquant les dispositions de son traité d'extradition avec les États-Unis. Nous partageons la profonde conviction du Canada selon laquelle la règle de droit est le fondement de toute société libre. Nous sommes très préoccupés par la possibilité que l'arrestation de deux Canadiens en Chine soit motivée par des raisons politiques. Nous demandons instamment que ceux-ci soient traités équitablement et dans le respect de la règle de droit. »

Gazouillis (10 décembre 2019)

<https://twitter.com/BaerbelKofler/status/1204381068431937536>

Le commissaire fédéral allemand responsable de l'aide humanitaire et des politiques en matière de droits de la personne a publié le gazouillis suivant : « Cela fait aujourd'hui un an que les citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor ont été emprisonnés en Chine sans possibilité de voir un avocat ou leur famille. Je demande au gouvernement chinois de les libérer immédiatement! #LibérezMichaelKovrig #LibérezMichaelSpavor. » Le ministère des Affaires étrangères de l'Allemagne a partagé ce gazouillis.

**Australie**

Déclaration (30 décembre 2018)

<https://www.theaustralian.com.au/nation/politics/marise-payne-bows-to-pressure-over-detained-canada-diplomats/news-story/e209a3f6fd47b22570b8fd2dd0630833>

Marise Payne, ministre des Affaires étrangères : « L'Australie et le Canada partagent un engagement fort en faveur de la règle de droit, qui est essentielle au fonctionnement de nos systèmes démocratiques. J'ai toute confiance dans le caractère équitable et indépendant de l'administration de la justice au Canada. Le gouvernement australien est préoccupé par la récente détention de deux citoyens canadiens en Chine. Nous serions très inquiets si ces cas étaient liés aux procédures judiciaires qui ont actuellement cours au Canada concernant une citoyenne chinoise, M<sup>me</sup> Meng Wanzhou. Le gouvernement australien a fait part de cette position à ses homologues chinois, et nous sommes en contact régulier avec les autorités canadiennes. »

Entrevue (16 janvier 2019)

<https://www.smh.com.au/world/asia/strange-china-lashes-australia-over-drug-death-penalty-criticism-20190116-p50rsz.html>

Interrogé sur la condamnation de Robert Schellenberg, le ministre des Affaires étrangères par intérim Simon Birmingham a déclaré sur ABC Radio que le gouvernement australien était « profondément préoccupé par cette affaire ».

« Nous nous attendons, en principe, à ce que la peine de mort soit révoquée et à ce que la règle de droit soit appliquée de manière équitable partout où des personnes sont en difficulté », a-t-il déclaré.

Gazouillis (11 décembre 2019)

<https://twitter.com/AusHCCanada/status/1204451406482198528>

Le haut-commissariat de l'Australie au Canada a partagé le gazouillis du ministre des Affaires étrangères et a ajouté la déclaration suivante : « Cela fait un an que les citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor sont détenus. Nous partageons les préoccupations du gouvernement canadien concernant leur détention. »

### **Danemark**

Gazouillis (10 décembre 2019)

[https://twitter.com/FP\\_Champagne/status/1204146414319808512](https://twitter.com/FP_Champagne/status/1204146414319808512)

L'ambassadrice du Danemark au Canada, Hanne Fugl Eskjaer, a partagé le gazouillis du ministre des Affaires étrangères.

### **Espagne**

Déclaration (17 janvier 2019)

[http://www.exteriores.gob.es/Portal/en/SalaDePrensa/Comunicados/Paginas/2019\\_COMUNICADOS/20190117\\_COMU008.aspx](http://www.exteriores.gob.es/Portal/en/SalaDePrensa/Comunicados/Paginas/2019_COMUNICADOS/20190117_COMU008.aspx)

« La lutte contre la peine de mort étant une priorité de la politique étrangère espagnole en matière de droits de la personne, le gouvernement espagnol est préoccupé par la peine de mort prononcée par le tribunal provincial de Liaoning à l'encontre du citoyen canadien Robert Lloyd Schellenberg. Le gouvernement espagnol est également préoccupé par la détention, depuis décembre dernier, des citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor en République populaire de Chine. Il soutient les efforts déployés par le gouvernement canadien pour veiller à ce qu'ils bénéficient de procédures judiciaires équitables, transparentes et impartiales, et il est convaincu que les voies diplomatiques peuvent contribuer à trouver une solution satisfaisante et respectueuse de la règle de droit. »

### **Estonie**

Gazouillis (7 janvier 2019)

<https://twitter.com/MFAestonia/status/1082311973902135297>

L'#Estonie partage les préoccupations exprimées par la porte-parole du @eu\_eeas, @MajaEUspox, concernant l'arrestation et la détention continue de ressortissants #canadiens. @CanadaPE

Gazouillis (9 décembre 2019)

<https://twitter.com/CanadaFP/status/1204084520900792323>

Le ministère des Affaires étrangères de l'Estonie a partagé la déclaration du Canada.

### **États-Unis**

Conférence de presse (14 décembre 2018)

<https://www.state.gov/press-availability-at-the-u-s-canada-22-ministerial-2/>

*Point de presse à l'occasion de la réunion ministérielle 2 + 2 Canada-États-Unis*

SECÉTAIRE POMPEO : « Oui, nous allons travailler pour que chaque citoyen détenu illégalement dans le monde entier soit renvoyé dans le pays où il a le droit de retourner. Nous le faisons fréquemment pour nos citoyens. Comme l'a dit Chrystia, il nous incombe, en tant que représentants, de tout faire pour que

nos citoyens puissent retourner dans leur famille. Nous croyons toujours en ce principe, nous nous efforcerons toujours de l'appliquer, et nous le ferons dans ce cas également. »

Déclaration (21 décembre 2018)

<https://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2018/12/288250.htm>

« Le Canada, un pays régi par la règle de droit, mène une procédure judiciaire équitable, impartiale et transparente à l'égard de M<sup>me</sup> Meng Wanzhou, la directrice financière de Huawei. Le Canada respecte ses engagements juridiques internationaux en honorant son traité d'extradition avec les États-Unis. Nous partageons l'engagement du Canada à l'égard de la primauté du droit, qui est fondamentale pour toutes les sociétés libres, et nous défendons et maintiendrons ce principe. Nous exprimons également notre profonde inquiétude quant à la mise en détention de deux Canadiens par le gouvernement chinois au début du mois et demandons leur libération immédiate. »

Compte rendu de réunion (7 mai 2019)

<https://www.state.gov/secretary-pompeos-meeting-with-canadian-foreign-minister-chrystia-freeland-2/>

*Rencontre du secrétaire d'État Pompeo avec la ministre canadienne des Affaires étrangères Chrystia Freeland*

« Le secrétaire et la ministre des Affaires étrangères ont exprimé leur préoccupation constante concernant la détention en Chine des citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor. »

Résolution du Congrès (7 mai 2019)

<https://www.congress.gov/bill/116th-congress/senate-resolution/96>

Cette résolution félicite le Canada pour son respect de la règle de droit et de ses obligations en vertu de son traité d'extradition avec les États-Unis, en relation avec l'arrestation de Meng Wanzhou, directrice financière de Huawei Technologies Co. Elle exprime également les préoccupations du Sénat concernant le traitement arbitraire et abusif des ressortissants canadiens par la Chine en réaction à la détention de Meng Wanzhou, et demande la libération immédiate de ces personnes. (Les États-Unis ont demandé l'arrestation de Meng Wanzhou, qui est accusée de divers crimes en vertu des lois américaines.)

Déclaration (30 mai 2019)

<https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/joint-statement-vice-president-mike-pence-canadian-prime-minister-justin-trudeau/>

*Déclaration commune du vice-président Mike Pence et du premier ministre canadien Justin Trudeau*

Par conséquent, les États-Unis et le Canada unissent leurs voix pour dénoncer vigoureusement la détention injustifiée de deux citoyens canadiens, Michael Kovrig et Michael Spavor, et pour réclamer leur libération immédiate. Les actions de la Chine nuisent à sa réputation sur la scène internationale et préoccupent profondément tous les pays qui adhèrent au principe de primauté du droit.

Conférence de presse (31 mai 2019)

<https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-vice-president-pence-press-gaggle-3/>

*Remarques du vice-président Pence dans le cadre d'une conférence de presse*

Le vice-président Pence : « Je peux donc vous assurer que, dans les jours à venir, alors que nous gérerons les grandes questions structurelles qui doivent être abordées dans le cadre de nos relations commerciales avec la Chine, alors que nous gérerons notre important déficit commercial avec la Chine, le président fera également savoir très clairement que les États-Unis sont aux côtés du Canada et qu'ils demandent la libération des citoyens canadiens qui sont détenus. »

Compte rendu de réunion (12 juin 2019)

<https://www.state.gov/secretary-pompeos-meeting-with-canadian-foreign-minister-freeland/>

*Rencontre du secrétaire d'État Pompeo avec la ministre canadienne des Affaires étrangères Freeland*

Le secrétaire d'État et la ministre des Affaires étrangères ont souligné leur inquiétude constante face à la détention continue des citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor en Chine et à l'utilisation par la Chine des interdictions de sortie comme forme de coercition.

Compte rendu de réunion (20 juin 2019)

<https://www.state.gov/secretary-pompeos-call-with-canadian-foreign-minister-freeland-7/>

*Discussion téléphonique du secrétaire d'État Pompeo avec la ministre canadienne des Affaires étrangères Freeland*

Le secrétaire d'État et la ministre des Affaires étrangères ont réitéré leur inquiétude concernant la détention en Chine des citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor.

Entrevue (22 août 2019)

<https://www.state.gov/secretary-of-state-michael-r-pompeo-with-vassy-kapelos-of-cbc-power-and-politics/>

*Le secrétaire d'État Michael R. Pompeo avec Vassy Kapelos, de CBC Power and Politics*

[Sur la question de savoir si la Chine va libérer Michael Spavor et Michael Kovrig] « J'espère que oui. C'est la bonne chose à faire. Ce que nous demandons toujours à chaque pays, c'est simplement qu'ils honorent leurs engagements. La Chine parle de son engagement à l'égard de la règle de droit, de la Convention de Vienne, de tous les principes fondamentaux que les nations qui font partie de la communauté internationale appliquent comme il se doit. Nous espérons que dans ce cas, la Chine fera de même. Et plus important encore que ma prédiction, nous continuerons à déployer des efforts à l'égard de cette question et nous ferons tous les efforts diplomatiques possibles au nom de ces deux citoyens canadiens. »

Conférence de presse (22 août 2019)

<https://www.state.gov/secretary-of-state-michael-r-pompeo-and-canadian-foreign-minister-chrystia-freeland-at-a-press-availability/>

*Déclaration du secrétaire d'État Michael R. Pompeo lors d'un point de presse avec la ministre canadienne des Affaires étrangères Chrystia Freeland*

« Comme j'en ai discuté avec le premier ministre Trudeau ainsi qu'avec la ministre des Affaires étrangères Freeland, les États-Unis sont aux côtés du Canada en ce qui concerne la détention arbitraire et inacceptable de citoyens canadiens par la Chine. Nous sommes également reconnaissants au Canada d'avoir respecté la règle de droit et d'avoir placé en détention un cadre de Huawei. »

Compte rendu de réunion (22 août 2019)

<https://www.state.gov/secretary-pompeos-meeting-with-canadian-prime-minister-trudeau/>

*Rencontre du secrétaire Pompeo avec le premier ministre canadien Trudeau*

Le secrétaire d'État a réitéré sa préoccupation constante concernant la détention en Chine des citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor.

Résolution du Congrès (15 octobre 2019)

[https://www.congress.gov/bill/116th-congress/house-resolution/521/text?q={%22search%22:\[%22hres521%22\]}&r=1&s=1](https://www.congress.gov/bill/116th-congress/house-resolution/521/text?q={%22search%22:[%22hres521%22]}&r=1&s=1)

Il est résolu que la Chambre des représentants :

- 1) félicite le gouvernement du Canada pour son respect de la règle de droit et de ses obligations juridiques internationales, notamment celles découlant du traité d'extradition entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, signé à Washington le 3 décembre 1971;
- 2) félicite le gouvernement du Canada pour son application régulière de la loi à l'égard de Meng Wanzhou, directrice financière de Huawei Technologies Co., et pour avoir accordé l'accès consulaire à cette dernière;
- 3) exprime ses préoccupations concernant la détention apparemment arbitraire et abusive des ressortissants canadiens Michael Spavor et Michael Kovrig par le gouvernement de la République populaire de Chine, vraisemblablement en représailles de la détention de Meng Wanzhou par le gouvernement du Canada;
- 4) se joint au gouvernement du Canada pour demander la libération immédiate de Michael Spavor et Michael Kovrig et l'application régulière de la loi pour le ressortissant canadien Robert Schellenberg.

Déclaration et gazouillis (10 décembre 2019)

<https://twitter.com/SenateForeign/status/1204435369107886080>

Le Comité des affaires étrangères du Sénat américain a publié le gazouillis suivant : « Ça fait un an que les Canadiens M. Kovrig et M. Spavor sont détenus illégalement en Chine. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre soutien indéfectible à l'égard du #Canada et de sa détermination à faire respecter la règle de droit, et nous réitérons que le PCC devrait immédiatement libérer M. Kovrig et M. Spavor. »

[https://www.foreign.senate.gov/press/chair/release/risch-menendez-gardner-coons-mark-anniversary-of-the-chinese-governments-unlawful-detention-of-canadian-citizens-call-for-their-immediate-release-](https://www.foreign.senate.gov/press/chair/release/risch-menendez-gardner-coons-mark-anniversary-of-the-chinese-governments-unlawful-detention-of-canadian-citizens-call-for-their-immediate-release)

Les sénateurs américains Jim Risch (R-Idaho) et Bob Menendez (D-N.J.), président et membre haut placé du Comité des affaires étrangères, ainsi que le sénateur Cory Gardner (R-Colo.), président du Sous-comité sur l'Asie de l'Est, le Pacifique et la politique internationale de cybersécurité, et le sénateur Chris Coons (D-Del.) ont souligné aujourd'hui le premier anniversaire de la détention des citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor par le gouvernement chinois, en représailles de l'arrestation, par les autorités canadiennes, de Meng Wanzhou, directrice financière de Huawei Technologies Co, Ltd. M. Kovrig et M. Spavor ont été placés en détention le 10 décembre 2018, neuf jours seulement après l'arrestation de Meng Wanzhou au Canada le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Gazouillis (10 décembre 2019)

<https://twitter.com/usembassyottawa/status/1204533196618162177>

L'ambassade des États-Unis à Ottawa a partagé le gazouillis suivant du porte-parole du Département d'État : « Le 10 décembre marque à la fois la Journée internationale des droits de l'homme et le premier anniversaire de la détention arbitraire et illégale de Michael Kovrig et de Michael Spavor. Aujourd'hui, nous renouvelons notre appel au gouvernement chinois pour qu'il libère ces citoyens canadiens qui sont détenus injustement, sans application régulière de la loi. »

Compte rendu de réunion (23 décembre 2019)

<https://www.state.gov/secretary-pompeos-call-with-canadian-foreign-minister-champagne/>

*Discussion téléphonique du secrétaire Pompeo avec le ministre canadien des Affaires étrangères  
Champagne*

Le secrétaire d'État Pompeo et le ministre des Affaires étrangères Champagne ont discuté de la détention arbitraire de deux citoyens canadiens, Michael Spavor et Michael Kovrig. Les États-Unis se joignent au Canada pour demander à Beijing la libération immédiate des deux hommes et rejettent le recours à ces détentions injustifiées pour forcer la main du Canada.

**Finlande**

Gazouillis (10 décembre 2019)

L'ambassadeur du Canada en Finlande a partagé la déclaration du Canada.

<https://twitter.com/CanadaFP/status/1204084520900792323>

**France**

Déclaration (24 décembre 2018)

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/article/arrestations-au-canada-et-en-chine-declaration-de-la-porte-parole-paris-24-12>

« Arrestations au Canada et en Chine – Déclaration de la Porte-Parole

Meng Wanzhou, directrice financière de Huawei, fait l'objet d'une procédure judiciaire canadienne régulière et conforme à l'État de droit. Celle-ci est conforme aux engagements internationaux du Canada. Nous sommes préoccupés par l'arrestation en Chine de deux ressortissants canadiens, intervenue peu après celle de Meng Wanzhou. Nous demandons aux autorités chinoises de veiller à ce qu'ils soient traités de façon équitable et transparente et que les droits de la défense soient respectés. »

**Lettonie**

Gazouillis (4 janvier 2019)

<https://twitter.com/MajaEUspox/status/1076192493711044609>

La Lettonie soutient pleinement la déclaration de la porte-parole du SEAE, @MajaEUspox, concernant l'arrestation et la détention des ressortissants canadiens.

Gazouillis (10 décembre 2019)

[https://twitter.com/Latvian\\_MFA/status/1204356492846985218](https://twitter.com/Latvian_MFA/status/1204356492846985218)

Le ministère des Affaires étrangères de la Lettonie a partagé la déclaration du Canada et a ajouté : « La Lettonie partage pleinement les préoccupations du Canada, qui est son partenaire stratégique. »

**Lituanie**

Gazouillis (7 janvier 2019)

Lien non disponible

La #Lituanie soutient pleinement la déclaration de la porte-parole du @eu\_eas, @MajaEUspox, sur l'arrestation et la détention des ressortissants #canadiens. @CanadaPE

Gazouillis (10 décembre 2019)

<https://twitter.com/CanadaFP/status/1204084520900792323>

Le ministre des Affaires étrangères de la Lituanie a partagé la déclaration du Canada. L'ambassadeur désigné de la Lituanie au Canada a partagé la déclaration du Canada.

**Pays-Bas**

Déclaration (10 janvier 2019)

<https://www.government.nl/documents/diplomatic-statements/2019/01/10/statement-of-the-kingdom-of-the-netherlands-concerning-the-arrest-of-two-canadians-in-china>

« Le gouvernement des Pays-Bas estime que M<sup>me</sup> Meng Wanzhou, la directrice financière de Huawei, fait l'objet d'une procédure judiciaire équitable, impartiale et transparente au Canada, en raison des obligations légales du pays en vertu de son traité d'extradition avec les États-Unis.

Les Pays-Bas estiment que la règle de droit est un élément fondamental de toute société qui souhaite vivre en paix et en sécurité, et sont donc préoccupés par le motif déclaré de l'arrestation et de la détention de Michael Kovrig et de Michael Spavor, deux ressortissants canadiens, en Chine. Ils devraient eux aussi être traités de manière équitable, impartiale et transparente, dans le respect de la règle de droit. »

Déclaration et gazouillis (10 décembre 2019)

<https://www.government.nl/documents/diplomatic-statements/2019/10/10/statement-on-the-detained-canadians-michael-kovrig-and-michael-spavor>

<https://twitter.com/DutchMFA/status/1204509910899277835>

« Les Pays-Bas ont publié la déclaration suivante sur le site Web et sur le compte Twitter de leur ministère des Affaires étrangères : « Cela fait aujourd'hui un an que Michael Kovrig et Michael Spavor, deux ressortissants canadiens, sont détenus en Chine. Le gouvernement des Pays-Bas reste préoccupé par le motif déclaré de leur arrestation et de leur détention. Aujourd'hui, c'est également la Journée des droits de l'homme. Les Pays-Bas estiment que la règle de droit est fondamentale pour toute société qui souhaite vivre en paix et en sécurité. M. Kovrig et M. Spavor, comme tous les autres détenus, devraient pouvoir s'attendre à ce que les autorités agissent de manière équitable, impartiale et transparente, dans le respect de la règle de droit. »

**Royaume-Uni**

Déclaration (21 décembre 2018)

<https://www.gov.uk/government/news/foreign-secretary-statement-on-canada-and-huawei>

Le ministre des Affaires étrangères Jeremy Hunt a publié la déclaration suivante : « Le Royaume-Uni est convaincu que M<sup>me</sup> Meng Wanzhou, la directrice financière de Huawei, bénéficie d'une procédure judiciaire équitable et transparente, alors que le Canada respecte ses engagements internationaux découlant de son traité d'extradition avec les États-Unis. Le Royaume-Uni et le Canada ont le même engagement envers la règle de droit, qui est fondamentale pour toute société libre. Je suis profondément préoccupé par les indications selon lesquelles la détention de deux citoyens canadiens par le gouvernement chinois aurait des motifs politiques. Je demande qu'ils soient traités de manière équitable, impartiale et transparente. »

Gazouillis (10 décembre 2019)

<https://twitter.com/foreignoffice/status/1204403462387187712>

Le ministre des Affaires étrangères Dominic Raab a publié le gazouillis suivant : « Cela fait aujourd'hui un an que les citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor sont détenus par le gouvernement chinois. Je reste préoccupé par leur détention. Nous sommes aux côtés du Canada sur cette question. »

## **République tchèque**

Gazouillis (24 janvier 2019)

<https://twitter.com/TPetricek/status/1088419861120933888>

Le ministre des Affaires étrangères de la République tchèque, Tomáš Petříček, a publié les gazouillis suivants : 1/2 La République tchèque, comme tous les États membres de l'UE, s'oppose à la peine de mort, conformément à la Charte des droits et libertés fondamentaux. Nous nous efforçons également de faire abolir la peine de mort dans les pays où elle est encore appliquée.

2/2 Dans l'affaire #Schellenberg, il est également important de souligner la nécessité de respecter le droit à un procès équitable.

Gazouillis (10 décembre 2019)

<https://twitter.com/TPetricek/status/1204352396270481409>

Le ministre des Affaires étrangères de la République tchèque, Tomáš Petříček, a publié le gazouillis suivant : « À l'occasion de la #JournéeDesDroitsDeLHomme, il est bon de se rappeler que deux Canadiens sont détenus en Chine depuis déjà un an. Nous demeurons solidaires. »

## **Suède**

Gazouillis (10 décembre 2019)

L'ambassadeur de la Suède au Canada a partagé le gazouillis du ministre des Affaires étrangères :

[https://twitter.com/FP\\_Champagne/status/1204146414319808512](https://twitter.com/FP_Champagne/status/1204146414319808512)

## **B. Déclarations multilatérales**

### **Union européenne**

Déclaration (21 décembre 2018)

[https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/55973/statement-arrest-and-detention-michael-kovrig-and-michael-spavor\\_nb](https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/55973/statement-arrest-and-detention-michael-kovrig-and-michael-spavor_nb)

*Déclaration de la porte-parole sur l'arrestation et la détention de Michael Kovrig et de Michael Spavor*

« Le motif déclaré de l'arrestation et de la détention de Michael Kovrig et de Michael Spavor, tous deux ressortissants canadiens, suscite des inquiétudes quant à la légitimité des pratiques commerciales et de recherche en Chine. L'interdiction d'accès à un avocat est contraire aux droits de la défense. L'Union européenne exhorte les autorités chinoises à répondre à ces préoccupations. L'UE soutient les efforts du gouvernement canadien. Comme cela a été soulevé lors du Dialogue UE-Chine sur les droits de l'homme en juillet 2018, l'UE est préoccupée par la mise en œuvre de la loi sur les ONG et par ses répercussions sur nos relations interpersonnelles et sur les activités des ONG internationales en Chine. »

Gazouillis (9 janvier 2019)

<https://twitter.com/eucopresident/status/1083003639642419201>

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a publié le gazouillis suivant : « Appel téléphonique fructueux avec le PM @JustinTrudeau. Le Canada et l'UE sont tous deux attachés à la règle de droit qui sous-tend l'ordre mondial. L'UE appelle à la libération des citoyens canadiens détenus en Chine. »

Communiqué de presse (2 avril 2019)

[https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/60545/european-union-and-china-held-their-37th-human-rights-dialogue\\_en](https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/60545/european-union-and-china-held-their-37th-human-rights-dialogue_en)

*L'Union européenne et la Chine ont tenu leur 37<sup>e</sup> Dialogue sur les droits de l'homme*

« L'UE a également évoqué les cas de Michael Kovrig et Michael Spavor, qui sont détenus arbitrairement, et de Robert Schellenberg, qui a été condamné à mort sans procédure régulière. L'Union européenne a réitéré son opposition à la peine capitale dans tous les cas et sans exception. »

Résolution (18 avril 2019)

[http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2019-0422\\_FR.pdf?redirect](http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2019-0422_FR.pdf?redirect)

*Résolution du Parlement européen du 18 avril 2019 sur la Chine, notamment la situation des minorités religieuses et ethniques*

« Le Parlement européen [...] demande la libération immédiate de l'éditeur national suédois Gui Minhai et des deux citoyens canadiens Michael Spavor et Michael Kovrig. »

Gazouillis (10 décembre 2019)

L'UE au Canada, l'ambassadeur de l'UE au Canada et le directeur général du SEAE pour l'Asie et le Pacifique ont aimé la déclaration du 10 décembre du Canada.

### **Ministres des Affaires étrangères du G7**

Communiqué (6 avril 2019)

[https://www.international.gc.ca/world-monde/international\\_relations-relations\\_internationales/g7/documents/2019-04-06-communique.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/g7/documents/2019-04-06-communique.aspx?lang=fra)

« Nous sommes vivement préoccupés par les récentes actions discrétionnaires des autorités chinoises, notamment la détention et la condamnation arbitraires de citoyens étrangers. Nous soulignons également que la Chine doit respecter la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et les immunités prévues à son Article 39.2. »

### **Secrétaire général de l'OTAN**

Commentaire tiré d'une entrevue (31 janvier 2019)

<https://www.youtube.com/watch?v=Z1hKQnj-jlE&feature=youtu.be&t=1547>

**Jens Stoltenberg**, secrétaire général de l'OTAN : « Je suis cette affaire de très près avec inquiétude, et les alliés de l'OTAN, y compris le Canada et les États-Unis, ont clairement indiqué que la Chine devrait libérer immédiatement les deux Canadiens mis en détention en décembre. Et j'exhorte Beijing à répondre aux graves préoccupations du Canada. Nous devons nous rappeler que l'OTAN est fondée sur les valeurs fondamentales que sont la démocratie, les libertés individuelles et la règle de droit. C'est aussi la raison pour laquelle nous suivons cette affaire avec une si grande inquiétude, et l'OTAN s'attend à ce que ses citoyens soient traités équitablement et dans le respect de la procédure régulière. »

### **C. Société civile / lettres ouvertes**

Universitaires allemands (20 décembre 2018)

<https://www.merics.org/en/china-flash/joint-statement-directors-six-berlin-based-policy-institutions-detention-canadian>

« En tant que directeurs d'institutions politiques à Berlin, nous exprimons notre profonde inquiétude et demandons des informations concernant le lieu de détention et le bien-être des trois citoyens canadiens, dont Michael Kovrig et Michael Spavor, qui sont détenus en Chine depuis la semaine dernière. Nous demandons instamment que les allégations portées contre eux soient clarifiées par les autorités chinoises compétentes et nous attendons à un traitement objectif et équitable conforme aux normes internationales. De telles situations augmentent l'incertitude et la méfiance des chercheurs

étrangers qui effectuent régulièrement des recherches en Chine, car ceux-ci craignent pour leur sécurité. Cela sapera manifestement les efforts déployés pour mieux comprendre l'évolution de la situation en Chine et pour favoriser l'établissement de relations constructives entre la Chine et d'autres pays. »

Analystes et universitaires australiens (3 janvier 2019)

<https://www.payneletter.com/>

*Lettre ouverte adressée à Mme Payne*

« En tant qu'universitaires et analystes australiens, nous sommes profondément préoccupés par la récente détention des citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor en République populaire de Chine. Nous demandons au gouvernement australien de soutenir sans plus tarder l'appel du Canada à la libération immédiate de ces deux détenus. »

Universitaires, anciens diplomates (de multiples pays) (21 janvier 2019)

<https://www.kovrigandspavor.com/>

*Lettre ouverte au président Xi Jinping concernant Michael Kovrig et Michael Spavor*

« Nous, les universitaires soussignés, anciens diplomates et autres personnes intéressées à comprendre la Chine et à construire des ponts, sommes profondément préoccupés par la récente détention des citoyens canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor. Nous vous demandons de les libérer immédiatement afin qu'ils puissent retrouver leur famille. »

Universitaires américains (11 mars 2019)

<https://www.crisisgroup.org/joint-statement-calling-immediate-release-michael-kovrig>

*Déclaration commune appelant à la libération immédiate de Michael Kovrig*

« L'essor de la Chine est la tendance géopolitique la plus conséquente de notre époque, et la gestion des relations entre les États-Unis et la Chine demeurera un défi diplomatique important pendant de nombreuses années. Les instituts de recherche indépendants peuvent jouer un rôle positif dans les relations entre les États-Unis et la Chine, en encadrant les grands débats politiques, en fournissant des analyses fondées sur diverses perspectives et disciplines, et en proposant des idées et des initiatives novatrices pour atténuer les conflits et renforcer la coopération. En ce moment où cette relation bilatérale est mise à l'épreuve – par les différences et les suspicions croissantes entre nos gouvernements –, nous pensons que ces efforts et les partenariats que nous avons établis avec nos homologues chinois depuis de nombreuses années sont plus importants que jamais. C'est pourquoi nous sommes particulièrement préoccupés par la détention d'un de nos collègues, Michael Kovrig, un ressortissant canadien travaillant pour l'International Crisis Group. L'arrestation de Michael a un effet dissuasif sur tous ceux qui s'engagent à faire progresser les relations constructives entre les États-Unis et la Chine. Nous demandons instamment à la Chine de libérer Michael afin qu'il puisse retourner dans sa famille. »





# Canada-Chine

## ENJEU

- L'actuelle crise bilatérale illustre les défis inhérents aux relations Canada-Chine et les difficultés émergentes qu'elles présentent dans un contexte géopolitique instable et incertain.
- À un an du 50<sup>e</sup> anniversaire des liens diplomatiques Canada-Chine (octobre 2020), la relation est à la croisée des chemins : le Canada a longtemps structuré sa politique chinoise en fonction des débouchés économiques, mais il doit maintenant tenir compte de la menace stratégique à long terme que fait peser Beijing sur ses intérêts et ses valeurs.

## Contexte

La relation bilatérale avec la Chine est en proie à une crise sans précédent et est à son plus bas depuis l'établissement de liens officiels en 1970. Après l'arrestation de Meng Wanzhou, de la société Huawei, le 1<sup>er</sup> décembre 2018, [redacted] en arrêtant et condamnant des ressortissants canadiens de façon arbitraire, en perturbant considérablement les exportations de semences de canola, et en suspendant tous les mécanismes habituels de dialogue de haut niveau. Plus particulièrement, les mesures prises contre le canola ont mené à une baisse de 1,4 p. 100 des exportations canadiennes vers la Chine dans la première moitié de 2019. La situation a été compliquée par la réaction de Beijing à la

violence et aux tensions récentes à Hong Kong<sup>1</sup>, où l'on trouve une importante diaspora canadienne. Devant l'attitude agressive de la République populaire de Chine (RPC) en matière de politique étrangère, le Canada doit promouvoir et défendre ses valeurs en étroit partenariat avec des alliés aux vues similaires et dans le cadre de coalitions.

Malgré des développements récents (une réunion bilatérale officielle entre les ministres des Affaires étrangères et la nomination d'ambassadeurs respectifs), la position du gouvernement chinois reste la même. Dans ses messages publics [redacted] la Chine affirme encore que le Canada doit corriger son « erreur » et libérer M<sup>me</sup> Meng, sans quoi les relations resteront difficiles, et pourraient même se détériorer davantage. Puisque le processus d'extradition risque de se poursuivre pendant des mois, voire des années, [redacted]

Entre temps, Michael Spavor et l'agent canadien du service extérieur (en congé) Michael Kovrig demeurent détenus en Chine pour des raisons de sécurité nationale. Les renseignements sur leur dossier judiciaire sont extrêmement limités, [redacted] De plus, en 2019, Robert Schellenberg [redacted]

<sup>1</sup> Voir le document Canada-Hong-Kong.

Canadiens ont été condamnés à mort,

Depuis décembre 2018, le Canada a discuté de ces affaires et d'autres enjeux bilatéraux aux plus hauts niveaux du gouvernement chinois. En coulisse, le Canada a eu plus d'un millier d'entretiens diplomatiques avec une grande variété d'interlocuteurs étrangers.

### Point d'inflexion

Le Canada est à la croisée des chemins dans ses relations avec la RPC, alors que cette dernière affirme son pouvoir économique et géopolitique pour montrer sa détermination. Cette crise démontre que Beijing est disposé à utiliser des leviers politiques et économiques agressifs pour punir le Canada, et qu'il en a la capacité (un comportement observé aussi dans les autres relations bilatérales de la Chine), ainsi qu'à véhiculer des normes de relations internationales qui sont contraires aux intérêts du Canada.

Au cours des quatre dernières décennies, nos liens commerciaux soutenus avec la Chine en ont fait le troisième partenaire commercial en importance du Canada (4 p. 100 des exportations totales, comparativement à 75 p. 100 pour les États-Unis et à 8 p. 100 pour l'Union européenne). Bien que les échanges commerciaux continuent, les récentes politiques discriminatoires adoptées par la Chine aux dépens du Canada ont contribué à creuser le déficit commercial du Canada avec la Chine (dans la première moitié de 2019), puisque certaines exportations canadiennes sont soumises à des restrictions, alors que les importations chinoises se poursuivent sans entraves.

Le marché de la RPC représente un défi stratégique pour la politique commerciale du Canada, et pour l'orientation des relations bilatérales à l'avenir. En 2018, huit de nos dix principaux produits d'exportation vers la Chine étaient des ressources agricoles ou naturelles. Les intérêts commerciaux canadiens qui dépendent du marché chinois sont exposés

à des perturbations soudaines et arbitraires du commerce. Cela est particulièrement vrai pour les produits de base, mais la Chine est également la deuxième source d'étudiants étrangers (24 p. 100) et de touristes (plus de 6 p. 100) au Canada.

Les occasions d'affaires sont bien présentes, mais les exportateurs et les investisseurs canadiens continuent d'éprouver des problèmes qui les empêchent d'accéder et de participer au marché chinois à cause d'obstacles aussi bien formels qu'informels. Des restrictions pour de nombreux secteurs limitent la participation étrangère (notamment l'économie numérique et la fabrication de pointe).

Les discussions exploratoires tenues avec la Chine au sujet d'un éventuel ALE laissent croire qu'il sera difficile d'atteindre des résultats satisfaisants dans tous les secteurs d'intérêt du Canada,

Bien que ce soit l'économie chinoise qui alimente dans une large mesure l'économie mondiale, des négociations en vue d'un ALE avec la Chine ne sont pas sur la table pour de nombreux partenaires aux vues similaires – certains de ces partenaires sont d'ailleurs d'avis que le meilleur moyen d'assurer des échanges commerciaux fondés sur des règles avec la Chine est d'exercer des pressions par le biais de l'OMC.

### Autres intérêts et valeurs du Canada



préfère,

### Entre l'arbre et l'écorce

L'actuelle crise bilatérale a placé le Canada au cœur de la rivalité géopolitique croissante entre la Chine et les États-Unis,

Dans les dernières années, la Chine a adopté (particulièrement en Asie) la pratique de creuser un fossé entre les États-Unis et ses alliés dans le but de limiter son éventuel « isolement ». Elle a déployé cette stratégie sous diverses formes, que ce soit en imposant des restrictions à l'accès au marché ou en rompant le dialogue diplomatique, contre le Royaume-Uni, l'Australie, le Japon, la Corée du Sud, la Norvège et la Suède, entre autres. Les pressions et l'intimidation à l'encontre de Taïwan, que la Chine considère toujours comme une province « rebelle », sont plus intenses encore, et vont probablement tester les limites de l'actuel système fondé sur les règles<sup>2</sup>.

Les États-Unis, de leur côté, sont très préoccupés par le poids économique croissant de la Chine, dont un exemple est l'initiative des nouvelles routes de la soie : il s'agit d'un effort déployé à l'échelle mondiale pour accroître les routes d'approvisionnement menant à la Chine en finançant des infrastructures de transport, de communication et d'extraction dans des pays partenaires. Même si les critiques ont désigné ce phénomène comme la « diplomatie du piège de la dette », les projets de cette initiative visent souvent à combler des lacunes de longue date dans les infrastructures essentielles des pays en

développement; des investissements jugés trop risqués par les institutions financières et les bailleurs de fonds occidentaux. Par ailleurs, la Chine a un plan d'expansion future dans l'Arctique

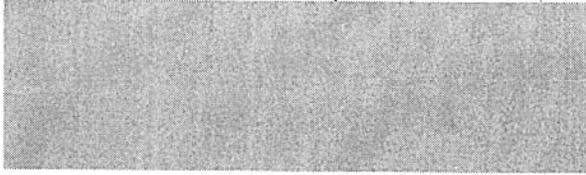
Dans le cas du Canada, l'arrestation de M<sup>me</sup> Meng a été considérée par Beijing comme un assaut commandé par les États-Unis contre le programme d'innovation de la Chine. Pour sa part, Washington considère avec méfiance l'intérêt du Canada pour des projets d'infrastructure ou d'investissement dirigés par la Chine, comme le montrent très clairement les efforts constants des États-Unis pour réduire la participation chinoise à l'instauration du réseau 5G au Canada.

### Dialogue avec les « multiples Chines »

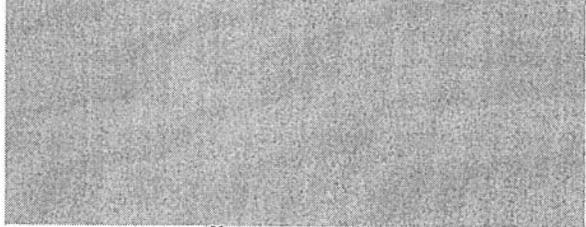
Bien que la politique étrangère chinoise consiste à appuyer l'objectif global de « rajeunissement de la nation », à légitimer le modèle autoritaire du PCC et à façonner un contexte international favorable à ces fins, il existe de « multiples Chines ». En effet, malgré l'image du poids lourd mondial, certains signes montrent que l'aplomb montré par Beijing à l'étranger vise à compenser une certaine fragilité interne. Sur le plan démographique, la population chinoise vieillit, ne dispose pas d'un filet social adéquat (le système de « crédit social » tend à augmenter les inégalités) et sera sans doute dépassée par la population de l'Inde en 2022. De même, bien que les modèles économiques prédisent un PIB chinois plus élevé que celui des États-Unis vers la fin des années 2020, cette croissance devrait s'atténuer peu après. Les scénarios de développement économique les plus optimistes demeureront limités par les taux élevés de dégradation environnementale, de pollution, de corruption et de dette à la consommation

<sup>2</sup> Voir le document sur l'Asie du Nord et l'Océanie.

ainsi que par d'autres risques financiers.



À l'avenir,



La situation est compliquée par la distance, la langue, l'idéologie, la censure, un système politique opaque et les restrictions accrues du Parti communiste sur les échanges.

En temps normal, la transition de la Chine vers une économie axée sur la consommation devrait entraîner plus de débouchés pour les exportateurs canadiens dans des secteurs d'innovation comme les technologies propres, les produits de consommation et de santé et les sciences de la vie, y compris par l'intermédiaire du commerce électronique. Toutefois, de tels échanges et d'autres possibilités de dialogue (p. ex. sur des enjeux mondiaux et des dossiers moins délicats comme les changements climatiques et la sécurité sanitaire mondiale) doivent être évalués en fonction des intérêts à long terme et des valeurs fondamentales du Canada (sans négliger les impératifs associés à la crise actuelle).

